



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-64026>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-64026**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministères Sociaux, DFAS/DADD

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Evaluations et enquêtes des programmes nationaux du FSE+ « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences » et du FTJ pour la période de 2021-2027 (6 lots)

Description : Le présent marché a pour objet : - la conduite d'enquêtes auprès d'individus et de structures afin de pouvoir renseigner, conformément aux dispositions de la réglementation européenne, les valeurs atteintes par les indicateurs communs et spécifiques de résultat de long terme. Les travaux conduits chercheront à montrer dans quelle mesure l'intervention du FSE+ et du FTJ a apporté une amélioration durable sur la situation des participants et entités qui ont bénéficié des opérations cofinancées. - l'achat de prestations d'évaluation et d'analyse de la mise en œuvre du programme national FSE+ « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences » et du programme national FTJ (Fonds de Transition Juste) pour la période de programmation 2021-2027.

Identifiant de la procédure : 84dd2777-50d5-475e-bbca-32d59ed89967

Identifiant interne : PRA030524

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre est passé selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique. L'accord-cadre est multi attributaire: Lot 1 Thème Insertion socio-professionnelle : 2 attributaires Lot 2 Thème Compétences, : 2 attributaires Lot 3 Thème Jeunes : 2 attributaires Lot 4 Thème Inclusion sociale :2 attributaires Lot 5 Thème Transverse : 3 attributaires Lot 6 Enquêtes : /1 attributaire Cependant il existe des règles d'exclusivité d'attribution entre plusieurs lots : - Concernant les lots 1, 2, 3, 4, 5, seuls 3 lots maximum

peuvent être attribués à un même attributaire ; - Concernant le lot 6, celui-ci n'est pas concerné par la règle d'exclusivité. Le soumissionnaire précise donc, dans le document non-contractuel « ordre de préférence d'attribution des lots » (annexe 1 au RC), son ordre de préférence d'attribution entre les lots 1, 2, 3, 4 et 5. Ce document est remis au moment du dépôt de l'offre.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79313000 Services d'évaluation des performances

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311200 Services de réalisation d'enquêtes

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,855,600 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,400,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Conformément aux dispositions des articles L21411 et suivants du code de la commande publique relatives aux marchés publics, le candidat ne doit pas être dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner tel que prévu par l'article 5.1.1 du règlement de consultation "RC_Evaluation 21-27-commun à tous les lots-VF"

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Thème Insertion socio-professionnelle

Description : Thème Insertion socio-professionnelle, recouvrant 2 évaluations : 1.1 Levée des freins 1.2 Actions et dispositifs innovants

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79313000 Services d'évaluation des performances

Options :

Description des options : En application de l'article de l'article R. 21227 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 282,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 2 Thème Compétences, recouvrant 3 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité

couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 MONTH

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à

compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Thème Inclusion sociale

Description : Thème Inclusion sociale, recouvrant 3 évaluations : 4.1 Repérage des invisibles 4.2 Intégration des enfants exposés à la pauvreté 4.3 Privation matérielle et alimentaire

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79313000 Services d'évaluation des performances

Options :

Description des options : En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 349,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 4 Thème Transverse, recouvrant 4 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans
CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. **CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE** Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité

couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 MONTH

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Thème Jeunes

Description : Thème Jeunes, recouvrant 2 évaluations : 3.1 Jeunes 3.2 Décrochage scolaire

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79313000 Services d'évaluation des performances

Options :

Description des options : En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 322,600 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 3 Thème Transverse, recouvrant 4 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans
CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande

Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. **CLAUDE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE** Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 MONTH

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode

dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Thème Transverse

Description : Thème Transverse, recouvrant 4 évaluations : 5.1 Parcours 5.2 Coordination des acteurs 5.3 Accompagnement des femmes 5.4 Accompagnement handicap

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79313000 Services d'évaluation des performances

Options :

Description des options : En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 814,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 950,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 5 Thème Transverse, recouvrant 4 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans
CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans

seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 MONTH

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union

européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Thème Compétences

Description : Thème Compétences, recouvrant 3 évaluations : 2.1 Renforcement des compétences 2.2 FTJ 2.3 Vieillessement actif

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79313000 Services d'évaluation des performances

Options :

Description des options : En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 422,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 2 Thème Compétences, recouvrant 3 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité

couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 MONTH

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Enquêtes

Description : Enquêtes 6 vagues d'enquêtes

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311200 Services de réalisation d'enquêtes

Options :

Description des options : En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 666,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 6 Enquêtes 12 mois fermes reconductible 5 fois 12 mois 72 mois soit 6 ans En application de l'article L2125-1 du code de la commande publique permettant aux accords-cadres de dépasser quatre ans justifiés, notamment par leur l'objet, le lot 6 est ainsi passé pour une durée de 72

mois soit 6 ans à compter de sa notification. En effet, le RÈGLEMENT (UE) 2021/1060 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 24 juin 2021 fixe la période de programmation à une durée de 7 ans et le même règlement requiert de conduire des enquêtes sur le devenir des participants 6 mois après leur sortie, y compris en fin de programmation. A ce titre, l'autorité de gestion du programme national conduit des enquêtes annuelles auprès des participants sauf la première année en raison du nombre peu important de participants. Cela nécessite d'avoir un marché d'enquête d'une durée de 6 ans sur la période 2024-2030, les participants du programme national pouvant sortir des opérations jusqu'à l'année 2029. Un bilan de l'ensemble des enquêtes de la programmation sera par ailleurs réalisé en 2030 pour clôturer l'exercice. Confier les différentes vagues d'enquête à un même prestataire relève d'une meilleure gestion d'une part et d'une cohérence dans la conduite des prestations et dans la mesure des résultats d'autre part.

CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 MONTH

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue

sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ministères Sociaux, DFAS/DADD

Numéro d'enregistrement : 11000201100044

Adresse postale : 78 rue Olivier de Serres

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : philippe.chamouton@sg.social.gouv.fr

Téléphone : 0000000000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d88b38c4-9994-4b40-b207-e603b355578f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/06/2024 à 14:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2024